

2H ENERGY

Société anonyme au capital de F. 12.500.000
Siège social : L'Epinay – 76400 FECAMP
RCS 353.926.447 LE HAVRE

Extrait
**DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

17/12/01
2000.13.344
A 2939

L'an deux mille un, le 10 octobre à 9 heures,

Les administrateurs de la Société 2H ENERGY se sont réunis en Conseil au siège social de la société, L'Epinay - 76400 FECAMP, sur convocation de leur Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

Monsieur Jean-Luc DUQUESNE
Monsieur Carlo GHIRINGHELLI
Monsieur Franck LESAGE

Est représenté Monsieur Luciano MARIETTI, par Monsieur LESAGE.

Les représentants du Comité Central d'Entreprise, régulièrement convoqués, sont présents :
Messieurs José DA CUNHA, André MOREL et Guy SUREE.

La Société BARBIER FRINAULT et Autres, Commissaire aux Comptes titulaire, est absente.

Assistent également à la présente réunion, sur invitation du Président : Madame BROCHARD et Monsieur Enrico MILANESE.

Monsieur Jean-Luc DUQUESNE préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Mademoiselle Catherine PODOSKI remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

6 Cooptation de deux administrateurs en remplacement de deux administrateurs démissionnaires

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Luciano MARIETTI de ses fonctions d'administrateur, à compter de ce jour.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité de nommer par cooptation Monsieur Enrico MILANESE en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur MARIETTI, démissionnaire.

Monsieur Enrico MILANESE exercera les fonctions d'administrateur pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Extraordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2001.

Cette nomination, effectuée à titre provisoire dans le cadre de l'article L 225-24 du Code de commerce, sera soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire.

Le Conseil prend également acte de la démission de Monsieur Gérard PIQUET de ses fonctions d'administrateur, à compter de ce jour.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité de nommer par cooptation Madame Brigitte CALCAVECCHIA en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur PIQUET, démissionnaire.

Madame Brigitte CALCAVECCHIA exercera les fonctions d'administrateur pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Extraordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2001.

Cette nomination, effectuée à titre provisoire dans le cadre de l'article L 225-24 du Code de commerce, sera soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire.

7 Nomination d'un nouveau Vice Président Directeur Général en remplacement de Monsieur Marietti démissionnaire

Monsieur Luciano MARIETTI ayant démissionné de ses fonctions d'administrateur a également démissionné de son mandat de Vice Président Directeur Général, à compter de ce jour.

Le Conseil prend acte de cette démission et, après délibération, décide à l'unanimité de nommer Monsieur Enrico MILANESE, en remplacement de Monsieur Luciano MARIETTI, en qualité de Vice-Président Directeur Général.

Monsieur Enrico MILANESE est nommé pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Extraordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2001.

Monsieur Enrico MILANESE disposera des mêmes pouvoirs que ceux confiés au Président.

Pour extrait certifié conforme à l'original

Fait à *Écamp* le *12 novembre 2001*

Le Président

Jean-Luc DUQUESNE

